

## LES ENTRETIENS



« Dans le domaine du handicap, on ne parle pas beaucoup de liberté »



Olivier Raballand est président de l'association « Grandir d'un monde à l'autre » à Rezé (photo : F. Lossent).

**Entretien avec Olivier Raballand, président de l'association rezéenne « Grandir d'un monde à l'autre » qui organise, le 26 mars à Saint Herblain, un colloque national sur le thème « Libertés et handicaps ». L'association veut ainsi faire changer le regard sur le handicap en allant au delà des notions de droits concernant les « préoccupations pratico pratiques liées à l'égalité. »**

**LCS :** Dans quel cadre, organisez-vous le colloque « Libertés et handicaps » ?

**Olivier Raballand :** Notre association « Grandir d'un monde à l'autre » s'est créée en 2006 autour d'une activité d'édition (voir notre article précédent, NDLR). Puis nous avons développé deux autres axes : sensibiliser et faire des projets autour des jeunes en situation de handicap ou non et par ailleurs, organiser des événements comme des colloques autour du handicap. Il y a deux ans, nous avons proposé un premier colloque sur le thème « fraternité et handicap », une question qui intéresse les professionnels mais aussi les familles. Comme ça a bien marché la première fois, on en organise un autre.

**LCS :** Pourquoi avoir retenu le thème « Libertés et handicaps » ?

**Olivier Raballand :** Dans l'association, nous travaillons avec des acteurs de terrain comme l'Adapei, l'association Prader Willi, SOS discrimination, réunis en comité de pilotage. L'idée est venue au cours d'une réunion : lors du précédent colloque, beaucoup de thèmes de réflexion revenaient à travers un questionnaire remis au public. Beaucoup de questions tournaient autour de la sexualité, des rapports entre parents et professionnels ou de la notion de parentalité pour les personnes handicapées. En fait, on s'est aperçu que tout cela avait un rapport avec la liberté. On admet que ce thème un peu large peut être « casse-gueule », c'est pourquoi on a souhaité cerner les propos sur trois thèmes : l'identité, la vulnérabilité et la citoyenneté.

**LCS :** A quoi renvoie la notion de liberté dans le champ du handicap ?

**Olivier Raballand :** Dans le domaine du handicap, on ne parle pas beaucoup de liberté. Il est souvent question de droits, de l'accès aux droits, de l'accessibilité, de compensation à obtenir, etc... Ces mots sont proches des préoccupations pratico-pratiques liées à l'égalité. Or, nous souhaitons attirer l'attention sur la liberté pour aller plus loin. Cela peut permettre de constater qu'il y a des écarts, pas tant au niveau des droits, mais au niveau du regard. S'intéresser au regard que l'on porte, cela dépasse bien sûr la question législative ou juridique puisqu'il est question d'estime de soi, du regard des autres, de l'idée d'être en marge ou non. Au fond, la liberté renvoie à une question fondamentale : est-ce qu'une personne en situation de handicap est un citoyen ou une citoyenne à part entière ?

**LCS :** Vous avez le sentiment que les personnes handicapées ne sont pas libres ?

**Olivier Raballand :** Il y a un paradoxe : d'un côté, les personnes handicapées cherchent à avoir de l'autonomie, on le voit à travers la mobilité, la culture ou le sport, et quand c'est difficile d'être autonome, on s'arrange pour s'en approcher. Et d'un autre côté, le regard extérieur ne reconnaît pas assez cette autonomie et cette liberté. On le constate en ce moment au niveau de notre association avec le tournage d'un film documentaire sur le thème « handicap mental et parentalité ». Des personnes témoignent en disant « on veut montrer qu'on est ou qu'on peut être de bons parents » tout en reconnaissant « c'est difficile pour nous ». Mais, sur cet exemple, le regard extérieur s'interroge et limite bien souvent la liberté

de pouvoir être parent. Cette perception est liée aux réflexions entre libre arbitre et handicap mental.

**LCS** : Comment faites vous pour « jauger » ce regard extérieur porté sur le handicap ?

**Olivier Raballand** : Dans la perspective du colloque, nous avons fait des micro trottoirs en demandant aux gens dans la rue : « libertés et handicaps, ça résonne comment pour vous ? ». On l'a fait pour savoir comment se positionnent des gens qui n'ont rien à voir avec le « schmilblick ». Et on a deux niveaux de réponses. D'abord des réactions du genre : « les personnes en fauteuil sont comme les autres, elles doivent pouvoir accéder à tout et être autonomes comme tout le monde, c'est normal. » Et puis quand on va dans le détail et qu'on parle d'autres types de handicaps comme le handicap mental, la question de la liberté se réduit un peu dans l'esprit des gens : avoir le permis de conduire, pouvoir voter, s'engager dans la vie politique... Tout cela doit-il s'accorder avec la notion de handicap ? La réponse n'est pas simple dans nos micro trottoirs.

**LCS** : Au fond, cette question de la liberté intéresse qui en premier lieu ? Les professionnels, les familles, les personnes handicapées ?

**Olivier Raballand** : Sur le terrain politique, on voit que la question de la liberté mobilise les élus parce que ça renvoie directement à la citoyenneté. On mesure également un grand intérêt de la part des familles et des personnes handicapées. Par contre, pour les professionnels, on a un petit doute. Contrairement au précédent colloque, on a un peu moins d'inscriptions de la part des professionnels de terrain. Pour eux, c'est peut-être difficile de s'emparer de cette question. Quand on se demande pourquoi on ne propose pas une chambre double à des personnes handicapées mentales pour qu'elles aient la liberté de vivre une relation ensemble dans un établissement, c'est vrai que ça pose des questions plus compliquées que de dire oui ou non, d'être stricte. Trop souvent avec le handicap, c'est soit noir, soit blanc. Être autonome ou pas, le droit commun ou le dérogatoire, la liberté ou pas de liberté. Nous, on veut mettre en avant le « et » et pas seulement le « ou ». Il faut arrêter d'envisager le handicap de façon binaire et nous pensons que la réflexion sur la liberté peut y aider.

**Propos recueillis par Frédéric Lossent**

**Infos** : Colloque « Libertés et handicaps » le samedi 26 mars de 9 h à 17 h 30 à Saint Herblain, salle de la Carrière. [www.mondealautre.fr](http://www.mondealautre.fr)

Article publié le : 21 mars 2011

 ACCÉDER AUX ARCHIVES